

# Notre charte sur la VRAS

Une charte c'est un document  
avec des choses importantes à respecter.

La **VRAS** c'est la **Vie Relationnelle**  
**Affective** et **Sexuelle**.

La VRAS, c'est :

- tes relations avec les autres  
Par exemple : avec ta famille,  
ton amoureux, tes amis.
- ton corps
- ta vie amoureuse
- ta sexualité
- tes émotions
- et beaucoup d'autres choses.



Imp'ACT a écrit une charte sur la VRAS.

Ce sont des choses importantes sur la VRAS à respecter.



# 1. Tu peux parler de la VRAS avec l'équipe d'Imp'ACT.

Tu peux poser des questions par exemple :

- sur ta sexualité
- sur ton corps
- sur tes émotions.

Nous répondons à tes questions.

Nous travaillons avec toi et ta famille pour savoir comment t'aider.

Nous te donnons des informations sur les autres services qui peuvent t'aider.

Nous t'expliquons aussi tes droits.

Ça veut dire tout ce que tu as le droit d'avoir ou de faire.

Par exemple :

- Tu as le droit d'aimer qui tu veux.
- Tu as le droit de ne pas être amoureux.
- Tu as le droit de dire oui ou non.

L'équipe d'Imp'ACT s'engage :

- à te respecter
- à t'écouter sans te juger
- et à te donner des informations.



## 2. Tu peux faire confiance à l'équipe.

On ne parle pas de toi si tu n'es pas d'accord.

Et ce que tu dis reste secret.

Parfois on doit en parler avec Sandy.

Sandy c'est la directrice d'Imp'ACT.

Par exemple :

- quand tu es en danger
- quand la loi oblige d'en parler.



## 3. Tu dois respecter les règles pendant les activités.

Quand tu fais une activité avec d'autres personnes

il y a des règles :

- Tout le monde doit se respecter.
- Les gestes d'amour doivent être discrets.
- Les rapports sexuels sont interdits.

Si tu as un problème,

tu peux parler à une personne de l'équipe.

## 4. Tu dois respecter la loi.

**Et l'équipe doit aussi respecter la loi.**

On ne peut pas faire tout ce qu'on veut.

Il y a des choses interdites par la loi.

Par exemple :

Il faut demander si l'autre est d'accord

pour avoir une relation sexuelle avec cette personne.

Ça s'appelle **le consentement**.



## 5. Il faut respecter le consentement.

Le consentement, c'est dire oui  
avant de faire quelque chose.

Toi et l'autre personne, vous devez dire oui.

Avant de faire quelque chose ensemble.



Par exemple :

- avant de toucher quelqu'un ou d'être touché
- avant d'embrasser quelqu'un ou d'être embrassé
- avant d'avoir un rapport sexuel
- avant de prendre une photo ou une vidéo
- avant de mettre une photo ou une vidéo sur Internet.

Personne ne peut te forcer à dire oui.

Tu as le droit de dire non.

Tu peux aussi changer d'avis.

Ça veut dire que tu peux dire non  
même si tu avais dit oui avant.



L'autre personne a aussi le droit de dire non.

L'autre personne peut aussi changer d'avis.

Si l'autre dit non, tu dois l'écouter.

Tu ne peux pas forcer quelqu'un.



Le consentement c'est très important.  
C'est écrit dans la loi.  
Quand on ne respecte pas le consentement  
on peut avoir des problèmes avec la justice.



## 6. Nous organisons des ateliers pour parler de la VRAS.

Il y a par exemple des ateliers :

- sur le consentement
- sur les médecins et les services qui peuvent t'aider
- sur comment se protéger sur Internet
- sur comment se protéger des maladies sexuelles
- et sur d'autres sujets de la VRAS.



## Pourquoi cette charte ?

C'est important d'avoir des règles :

- pour bien accueillir tout le monde
- pour que tout le monde se sente bien  
et en sécurité.



Tu es une personne importante et intéressante.

Tu as beaucoup à donner aux autres.

Quand tu participes aux activités  
nous t'accueillons comme tu es.

Tu as le droit de te faire des amis.

Tu as aussi le droit de rester seul.



Tu veux dire quelque chose sur la charte ?

Tu peux nous le dire

ou écrire ça ici :



.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



Traduction réalisée par

[www.falc.be](http://www.falc.be)

